

500<sup>ème</sup>

numéro de Famille & éducation

CE QUI A CHANGÉ

# L'école et le monde professionnel se rapprochent (enfin ?)

Bon à savoir

• **Le réseau EMP (école et monde professionnel) de l'Apel** encourage et initie des actions qui créent des liens entre l'école et le monde socio-économique au profit des élèves. Retrouvez des informations sur ce réseau sur notre site [www.apel.fr](http://www.apel.fr)

• **De nombreuses associations proposent des actions pour rapprocher l'école et le monde professionnel**. Retrouvez les adresses sur [www.apel.fr](http://www.apel.fr)



L'école et l'entreprise se sont longtemps regardées avec méfiance. Peu à peu, cependant, les choses ont changé. Retour sur une profonde évolution... loin d'être achevée.

Chaque année, c'est le même branle-bas de combat pour les collégiens de 3<sup>e</sup>. Pour leurs parents aussi, souvent mis à contribution pour trouver qui, parmi leurs relations, pourrait accueillir leur enfant pour un stage en entreprise. Depuis 2005, la séquence d'observation en milieu professionnel est devenue obligatoire. Tous les collégiens ont désormais, au moins une fois dans leur parcours scolaire, un contact avec le monde du travail.

Les contacts entre l'univers scolaire et le milieu professionnel sont encore plus étroits pour les élèves qui choisissent en 3<sup>e</sup> ou en 3<sup>e</sup> prépa pro l'option découverte professionnelle. À raison de trois ou six heures par semaine, à plusieurs reprises dans l'année, ils visitent des entreprises, se rendent sur des chantiers, participent à des stages ou interviewent des professionnels.

Et, tous les jeunes qui préparent un CAP (certificat d'aptitude professionnelle) ou un bac professionnel, effectuent des périodes de formation obligatoires (stages), dans les entreprises. Selon l'Éducation nationale, ces dernières ne leur consacrent pas moins de 24 millions de journées par an.

## Des associations qui s'impliquent

Les relations ont donc bien changé depuis qu'une sorte de méfiance réciproque faisait dire à de nombreux enseignants que l'éducation n'avait rien à voir avec le monde du travail et à des chefs d'entreprise qu'ils

n'avaient pas à se soucier des jeunes élèves. Plusieurs associations nationales ont contribué à rapprocher ces deux mondes. C'est le cas, notamment, de l'Association Jeunesse et Entreprises (AJE), fondée il y a 26 ans, de la fédération Entreprendre pour apprendre, réunissant vingt associations en France, qui, depuis plus de vingt ans, s'efforce de développer l'esprit d'entreprendre, chez les jeunes de 8 à 25 ans. Ou encore, plus récemment, de deux autres associations, créées en 2007, 100000[entrepreneurs] et Le Réseau. Ces associations proposent des activités en accord avec les établissements scolaires : création par les



Focus

► En avril 1985, déjà, un dossier qui recense de nombreuses expériences menées dans les établissements catholiques d'enseignement pour favoriser les liens entre l'école et l'entreprise.

élèves d'une mini-entreprise tout au long d'une année scolaire, rencontre, dans le collège ou le lycée, d'entrepreneurs qui viennent témoigner de leur parcours, ou encore accueil de jeunes qui réalisent, dans une entreprise, un reportage, ou encore l'organisation du concours "Je filme le métier qui me plaît" ...

## L'école s'ouvre à l'entreprise

De son côté, le ministère de l'Éducation nationale a, lui aussi, jeté des ponts pour renforcer la connaissance mutuelle des deux mondes. Avec deux temps forts chaque année : la Semaine École-Entreprise, dont c'était, du 18 au 22 novembre, la 14<sup>e</sup> édition, mais aussi la Semaine de l'Industrie, créée il y a quatre ans, et qui aura lieu, du 7 au 13 avril prochain<sup>(1)</sup>.

Beaucoup reste à faire, cependant, pour que les deux univers s'approprient vraiment. Le ministère de l'Éducation en est conscient. C'est pour cela que le Conseil national éducation économie (CNEE)<sup>(2)</sup> a été installé, le 18 octobre dernier. Le CNEE se veut une instance de dialogue et de prospective, dont la mission est de mieux articuler le système éducatif et les besoins du monde économique et qui devra travailler sur « des projets structurants ». Celui, notamment, de la création de douze campus des métiers (le premier a été inauguré, en octobre, à Oyonnax (01). Ceux-ci sont censés valoriser l'enseignement professionnel. S'y retrouveront lycées, centres de formation d'apprentis, laboratoires de recherche, et entreprises. Enfin, l'ouverture de l'école



### L'AVIS DE

**Philippe Hayat,**  
entrepreneur, fondateur de l'association 100 000 entrepreneurs et du mouvement *Entreprendre demain*

“ **CONNAÎTRE LE MONDE DE L'ENTREPRISE, C'EST COMPRENDRE À QUOI SERVIRONT LES APPRENTISSAGES** ”

« Notre objectif est de parvenir, d'ici à la rentrée prochaine, à construire, en collaboration avec l'Éducation nationale, une plate-forme structurée de contenus et d'outils de sensibilisation à

l'entrepreneuriat, de la 6<sup>e</sup> à bac+7. Il y a urgence, car le monde bouge très vite. Les élèves devront sans cesse réinventer leur métier. Il faut de la curiosité, de l'agilité, de l'esprit d'initiative. »

à l'entreprise commencera, désormais, dès la 6<sup>e</sup> avec des parcours d'orientation redéfinis<sup>(3)</sup>, dont la mise en œuvre (contenu, horaires, organisation, outils, progression d'un niveau à l'autre) sera précisée au cours de l'année.

LISE DUPAS

(1) [www.redressement-productif.gouv.fr/semaine-industrie](http://www.redressement-productif.gouv.fr/semaine-industrie)  
(2) L'installation du CNEE est consultable sur [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)  
(3) Appelés depuis la rentrée 2013, parcours individuels d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel



La mini-entreprise est une façon très vivante et concrète de faire découvrir l'entreprise aux collégiens. En 2013, la mini-entreprise du collège Notre-Dame, à Charleville-Mézières, a imaginé des vide-poches faits à partir de bouteilles de shampoing. Avec ce projet, les élèves ont remporté un prix au concours "Une idée, un projet de nouvelle entreprise", organisé par la Chambre économique des Ardennes.

© Yves Denoyelle